



CPCO

Le Comité des pêches du
Centre-Ouest du Golfe de Guinée



SEMINAIRE REGIONAL SUR LE DEVELOPPMENT DE L'AQUACULTURE EN AFRIQUE

Cotonou, Benin
Mars 2020

Seminaire Regional Sur Le Developpment De L'aquaculture En Afrique

05 Mars 2020, Cotonou Bénin

Rapport

I. INTRODUCTION

1. Le Séminaire régional sur le développement de l'aquaculture en Afrique co-organisé par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et le Comité des Pêches du Centre-Ouest du Golfe de Guinée (CPCO), s'est tenu le jeudi 05 mars 2020 à l'Hôtel Golden Tulip le Diplomate de Cotonou au Bénin, le thème du séminaire était: « **Augmentation de la production de l'aquaculture continentale à travers un partenariat avec le secteur privé** ».
2. Ont pris part à ce séminaire, les représentants des pays, organismes et structures suivants : les Ministères en charge des Pêches et de l'aquaculture de l'Angola, du Benin, du Cameroun, du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Liberia, de la République Démocratique du Congo et du Togo, les Agences Nationales de l'Aquaculture du Sénégal et de la Guinée, la CEDEAO, le CPCO, la JICA, WorldFish Center, le Centre International Egyptien de l'Agriculture (EICA), l'Institut National de Recherche Agronomique du Bénin (INRAB), les universités du Bénin, des opérateurs privés des pays invités et des personnes ressources (liste de présence en annexe 1).

II. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE LA RENCONTRE

a. Objectifs du séminaire

3. Les objectifs du séminaire se présentent comme suit :
 - Favoriser et encourager le partenariat public et privé pour l'amélioration des conditions d'investissement en aquaculture continentale en Afrique de l'ouest afin d'augmenter la production et améliorer la productivité ;
 - Préciser les rôles et les responsabilités des administrations publiques dans la dynamique de l'accompagnement du développement de l'aquaculture en Afrique ;
 - Identifier une stratégie régionale pour l'appui au développement de l'aquaculture continentale en Afrique de l'ouest.

b. Résultats attendus

4. Les résultats attendus du séminaire sont les suivants :

- Les facteurs clé du succès du renforcement du partenariat public et privé en aquaculture sont partagés ;
- Les rôles et les responsabilités des pouvoirs publics sont clarifiés ;
- Un réseau d'acteurs privés est mis en place.

II. CEREMONIE D'OUVERTURE

2.1 Allocutions

5. La cérémonie d'ouverture a enregistré deux interventions : le mot de bienvenue prononcé par le Secrétaire Général du CPCO et le mot d'orientation technique par l'Expert de la JICA, Conseiller Technique du Ministre des Ressources Animales et Halieutiques (Côte d'Ivoire).
6. Monsieur DEDI Séraphin, Secrétaire Général du CPCO, a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants au séminaire régional sur l'aquaculture en Afrique. Il a indiqué aux participants que les recommandations issues du séminaire serviront de 1^{ère} étape des activités régionales sur le développement de l'aquaculture continentale et de base pour la formulation de la stratégie 2021-2030 du CPCO.
7. Monsieur HOMMA Ken à quant à lui rappelé aux participants les objectifs et résultats attendus du séminaire tels qu'indiqués précédemment.

2.2 Mise en place de la table de séance.

8. La table de séance, présentée par M. KAWAI Shoichiro, Expert de la JICA et Conseiller Régional des Pêches auprès du CPCO, se présente comme suit :

a. Co-Présidence du séminaire :

M. Séraphin DEDI, Secrétaire Général du CPCO

M. Kojiro FUJINO, Représentant Résident de la JICA en Côte d'Ivoire.

b. Rapporteurs/secrétaires

M. TRE BI Christian (Côte d'Ivoire)

M. ADZOMLA Kouakou Céphas (Togo)

M. DJAM Wilfried Chiatoh (Cameroun)

9. Après la présentation des participants et l'adoption de l'agenda du séminaire, M. Séraphin DEDI, Co-Président de séance a invité les participants à accorder une attention soutenue aux travaux et à participer activement aux discussions pour parvenir à des recommandations fortes pour un développement durable de l'aquaculture en Afrique de l'Ouest.

III. DEROULEMENT DES TRAVAUX

3.1 COMMUNICATIONS

10. Les communications ont été regroupées en 04 sessions :

Session 1 : Efforts des partenariats pour le développement de l'aquaculture continentale.

- a. Cadre et activités récents du pacte d'aquaculture, technologie pour la transformation de l'agriculture africaine (TAAT)**

11. Mme Bernadette FREGENE de WorldFish Center a exposé la vision du TAAT comme étant en quête d'être le partenaire de choix pour assurer le développement de la pêche et de l'aquaculture dans les pays en développement, WorldFish s'appuie sur le projet Technology for African Agriculture Transformation (TAAT). Celui-ci vise à : (i) créer un environnement propice à l'adoption de technologies, (ii) faciliter la mise à la disposition des acteurs de la chaîne de valeurs des technologies appropriées et enfin (iii) augmenter la production et la productivité de l'aquaculture grâce à l'identification et au déploiement de technologies appropriées, à travers, la fourniture de semences résistantes aux maladies et à croissance rapide et des systèmes d'élevage améliorés ; la fourniture d'aliments pour poissons bon marché et de qualité utilisant des matières premières disponibles localement et le développement et l'utilisation de technologies post-récolte pour améliorer la production.
12. TAAT assiste les pays partenaires pour créer un environnement propice, mettre à disposition des prestations de technologies et des infrastructures et déployer des technologies appropriées de production alimentaire. TAAT a établi un réseau de partenaires qui bénéficient de renforcement de capacités et d'appuis divers.
13. En Afrique TAAT travaille avec 6 pays pilotes (RDC, Ghana, Kenya, Malawi, Nigeria, Zambie) et six pays d'extension (Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Bénin, Tanzanie et Togo).

b. Programme de formation pour le développement de la pisciculture en Afrique

14. Le programme de formation pour le développement de la pisciculture en Afrique a été présenté par M. Mohamed SAID du Centre International Egyptien de l'Agriculture (EICA). Le programme débuté en 2004, est mis en œuvre en partenariat avec l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). Le programme d'une durée trois ans, propose une formation théorique et pratique qui couvre tous les aspects de l'aquaculture notamment les bases de l'aquaculture, la production de semences et d'aliments, la gestion de l'exploitation aquacole.
15. Il développe les capacités et les compétences des apprenants notamment : (i) connaissance des méthodes actuelles appliquées au développement de la pisciculture, (ii) application des connaissances et techniques apprises pour la production du poisson, (iii) compréhension des différentes techniques de pisciculture telles que la production de semences, la prévention des maladies, la construction d'étangs, les systèmes de vulgarisation, etc., (iv) développement des différentes méthodologies en améliorant les facteurs influençant à la fois la monoculture et la polyculture dans les fermes piscicoles, (v) promotion d'échange d'informations et de connaissances entre les pays participants en matière de pisciculture, (vi) promotion du développement de la pisciculture à petite échelle (projet applicable dans les pays en utilisant des outils locaux), (vii) analyse et résolution des problèmes rencontrés par les projets dans ce domaine et (viii) création de lien entre les participants africains et les principaux facilitateurs du programme.

16. A ce jour, quelques éléments de succès ont été enregistrés notamment en terme de : (i) la disponibilité de la quantité et de la qualité des alevins, (ii) l'existence de bonnes installations industrielles pour aliment pour poisson, (iii) la disponibilité d'outils et d'équipements pour les piscicultures, y compris aérateurs, filets de pêche, distributeurs automatiques et pompes de levage, (iv) l'existence d'entreprises pour implanter et équiper les pisciculteurs, (v) la valorisation des espaces, (vi) le développement des marchés, (vi) l'activation des politiques contrôlant le prix du produit final.

c. Projet de relance de la pisciculture continentale en Côte d'Ivoire

17. M. Jules YAO du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) a exposé sur le projet de relance de la pisciculture continentale en Côte d'Ivoire (2016-2020). Il a rappelé que ce projet a bénéficié de l'appui technique et financier de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). Les expérimentations de ce projet pilote a donné des résultats suivants :

18. **Production d'alevins monosex mâle** : le taux de masculinité obtenu est de 92% avec la méthode égyptienne qui permet une survie des larves (85%) et des alevins (90%) par rapport à la méthode thaïlandaise. La croissance est également bonne d'où la réduction de la durée du cycle avec un taux de conversion alimentaire (TCA) de 0,5.

19. **Amélioration de la qualité de l'aliment pour tilapia et pour silure** : l'aliment extrudé flottant, LE GOUESSANT, présente de meilleurs performances zootechniques (TCA = 1,16) et un GMQ plus important d'où une réduction du cycle. Néanmoins l'aliment non flottant Ivograin (nouvelle formule alimentaire) est de très bonne qualité, TCA compris entre 1,5 et 2. La durée du cycle d'élevage du silure a été réduite d'au moins 3 mois.

20. **Grossissement en cages** : les performances de la souche du Brésil par rapport à la souche Bouaké sont confirmées. Le grossissement en cage flottante fixe produit de meilleurs résultats avec une densité de 50 poissons au mètre cube.

21. **Vulgarisation du type Fermier à Fermier** : cette approche de vulgarisation a été expérimentée et elle contribue à créer un réseau de pisciculteurs.

22. **Renforcement de capacités des acteurs** : les sociétés coopératives ont eu droit à des formations sur leur fonctionnement et la recherche de financement. Les acteurs ont bénéficié de formation sur les techniques de production, les approches de vulgarisation, les bonnes pratiques de gestion, de commercialisation et de valorisation des produits.

Session 2 : Stratégies d'investissement du secteur privé pour le développement de l'aquaculture continentale en Afrique de l'Ouest.

23. La session 2 a enregistré trois (03) présentations portant sur les opportunités commerciales et les conditions d'investissements dans l'aquaculture, sur le financement des projets aquacoles par les banques, sur la dynamique régionale d'organisation des acteurs non-étatiques dans le secteur des pêches et de l'aquaculture :

a. Volta Rapids Tilapia Ltd (VRT)

24. M. George Angelo ADOTEY, opérateur privé du Ghana a partagé l'expérience de sa ferme **Volta Rapids Tilapia Ltd (VRT)**. La Volta Rapids Tilapia Ltd (VRT) est une industrie aquacole du Ghana qui existe depuis huit (8) ans. Sa principale activité est la production de tilapia de table. Sa vision est de devenir l'un des principaux producteurs de tilapia de qualité et de poisson-chat à l'échelle nationale. L'entreprise comprend une installation terrestre de 1 acre, d'une installation de 5 grandes cages de haute densité sur lac Volta. Son personnel composé de six (6) travailleurs (gestionnaire de la ferme, l'équipe de production, l'unité de maintenance et la sécurité), est complété par des travailleurs occasionnels pendant l'activité de récolte.
25. L'entreprise dispose d'actifs très importants : filets sans nœuds de haute qualité, un système d'amarrage complet, des équipements complets de plongée, une machine à glace, des balances électroniques, des tables de tri et un van réfrigéré.
26. L'entreprise produit ses alevins et des poissons marchands de 450 et 600 grammes pour le marché ghanéen. Actuellement, l'entreprise développe une écloserie de pointe pour elle-même et pour d'autres pisciculteurs. Elle produit 305 tonnes/an pour une capacité de 585 tonnes/an.
27. **Conditionnement du poisson** : les poissons récoltés sont rapidement tués sur un lit de glace, puis triés et éviscérés. Ils sont rapidement mis sous glace puis transportés par les acheteurs vers les différents marchés d'Accra et du Ghana. La chaîne de froid est déterminante pour produire du poisson de table de qualité pour le marché. C'est un défi pour l'industrie aquacole.
28. **Commercialisation** : le rôle du pisciculteur prend fin dès que le poisson quitte la ferme. Ce sont les mareyeurs grossistes qui prennent la relève. Toutefois, les pisciculteurs doivent être plus impliqués dans les ventes et la commercialisation de leur poisson. Certaines grandes exploitations ont développé leurs propres dépôts de vente où leur poisson est vendu directement au grand public, ce qui maximise les bénéfices. De nouveaux clients entrent sur le marché pour acheter du poisson frais pour développer de nouveaux produits à valeur ajoutée (saucisses, brochettes, hamburgers et galettes de poisson).
29. Les éléments clé de succès de la pisciculture reposent sur le partenariat public-privé ayant comme conditions de base :
30. **Au niveau du public** : créer un ministère dédié à l'aquaculture, soutenir les exonérations de droits et taxes sur le matériel et les équipements importés, interdire l'importation du tilapia, fournir des services de vulgarisation gratuits et de qualité, mettre en place des politiques et des cadres réglementaires incitatifs, renforcer la communication et le dialogue entre l'administration et les pisciculteurs, réduire la bureaucratie, renforcer l'organisation des pisciculteurs pour plus de crédibilité, améliorer la réactivité des administrations en temps de crise et enfin disposer de centres ou d'universités de recherche aquacole pour accompagner le développement.
31. **Au niveau du privé** : avoir de solides connaissances de base en affaire, disposer de personnel qualifié et dévoué requis pour gérer la ferme, accéder à des semences de qualité et de l'aliment de qualité au prix abordable, disposer

d'une chaîne de froid performante, connaître l'environnement (foncier et ressources en eau), développer son propre marché et prendre des mesures de biosécurité.

b. Initiative Ouest-Africaine pour l'Agriculture intelligente face au climat (WAICSA)

32. M. Rodrigue P. TAKOUGNADI est intervenu au nom de la Banque d'Investissement de la CEDEAO (BIDC). Il a informé les participants de la mise en place du Fonds Régional pour l'Agriculture et l'Alimentation de la CEDEAO dénommé Initiative Ouest-Africaine pour l'Agriculture intelligente face au climat (WAICSA). Ce fond comprend :
33. Une Facilité de Financement (80% du fonds), gérée par la BIDC, et qui propose des prêts à taux bonifiés, des garanties et des prises de participation aux entreprises agricoles et pêche et aux organisations de pêcheurs à la fois directement et par l'intermédiaire des institutions financières locales. Elle utilise des garanties et des financements mixtes, y compris les contributions des États membres de la CEDEAO, pour réduire les risques et attirer les investissements privés. Elle encourage l'adoption des pratiques de pêche durable du point de vue du respect de l'environnement et social.
34. Facilité d'Assistance Technique (20% du fonds), gérée par l'Agence Régionale de l'Agriculture et de l'Alimentation (ARAA). Elle est financée par des subventions et des aides de la CEDEAO et des donateurs. Elle aide les intermédiaires financiers à concevoir des produits qui intègrent la conditionnalité et les pratiques de pêche durable et oriente les associations de pêcheurs/coopératives dans le renforcement de la gestion durable des pêcheries. Elle réduit les risques d'investissement, garantissant des conditions favorables au remboursement des prêts en soutenant les pratiques de durabilité de la pêche, en augmentant la productivité et en améliorant les revenus des pêcheurs.

c. Plateforme des Acteurs Non-Étatiques Pêche Artisanale et Aquaculture en Afrique de l'Ouest

35. Dr KEBE Moustapha, Consultant a présenté la **Plateforme des Acteurs Non-Étatiques de la Pêche Artisanale et Aquaculture en Afrique de l'Ouest**. En effet, sous l'égide de la CEDEAO, Il est créé en Afrique de l'Ouest une Plateforme des Acteurs Non Étatiques (ANE) pour la Pêche Artisanale et l'Aquaculture qui a tenu son Assemblée Générale Constitutive à Abuja, Nigeria, 21-23 mars 2018 pour adopter son statut et son règlement intérieur.
36. Cette plateforme est un Forum de dialogue, de coordination et d'échange d'expériences entre acteurs non-Étatiques (ANE), afin de contribuer, au processus de développement des politiques et des règles de gestion durable du secteur de la pêche et de l'aquaculture dans les États membres de la CEDEAO et la Mauritanie.
37. **Sa mission est de** contribuer à la formulation et à la mise en œuvre de politiques et des stratégies du secteur de la pêche et de l'aquaculture dans les États membres de la CEDEAO et la Mauritanie pour une gestion durable au bénéfice des Acteurs non-Étatiques.

38. **Ses Objectifs** consistent à : (i) soutenir les ANE dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture dans les États membres de la CEDEAO et la Mauritanie, afin d'assurer la mise en œuvre efficace des cadres politiques et des stratégies pour la réforme du secteur de la pêche et de l'aquaculture en Afrique aux niveaux local, national et régional, (ii) jouer un rôle de surveillance pour assurer le respect des principes d'éthique et de gouvernance participative du secteur de la pêche et de l'aquaculture ainsi que la cohérence et la viabilité des politiques et des interventions visant à assurer la sécurité alimentaire et des moyens d'existence durables aux communautés des pêches, (iii) offrir un espace pour coordonner et mutualiser les efforts des ANE dans la perspective de créer des liens de solidarité, de partage de connaissances et d'expériences et de mettre en place des initiatives régionales, (iv) contribuer à la capitalisation et à la dissémination des meilleures pratiques, des innovations et des résultats de la recherche, (v) faciliter les médiations, en cas de besoin, au sein des conseils nationaux des ANE ou entre Plateformes nationales, (vi) promouvoir la bonne gouvernance, les initiatives visant la transparence, l'approche écosystémique, les principes de précaution dans le secteur de la pêche et l'aquaculture, (vii) promouvoir l'harmonisation des politiques et de la réglementation et de leur application dans l'espace régional, (viii) appuyer les acteurs à améliorer leur résilience face aux nouvelles problématiques (changements climatiques, exploitation pétrolière et gazière, conflits, etc.) et (ix) faciliter le lien entre les ANE et les Communautés Économiques Régionales (CER) et les Organisations Régionales des Pêches (ORP).
39. Les ONG, réseaux, plateformes ou associations d'organisations professionnelles travaillant dans le secteur de la pêche artisanale et de l'aquaculture aux niveaux national ou régional dans les pays membres de la CEDEAO et la Mauritanie, juridiquement reconnus aux niveaux national et régional ou par le gouvernement d'un pays peuvent appartenir à la plateforme.
40. La plateforme est régie par deux organes : le Conseil Régional de Coordination (CRC) et le Bureau Exécutif.

Session 3 : Expériences de pays pour promouvoir les investissements du secteur privé

41. Cette session avait pour objectif de mettre en évidence les efforts des États pour améliorer les investissements privés, a enregistré trois (03) communications portant sur les politiques publiques d'appui au développement de l'aquaculture et à la promotion de l'investissement privé.
- a. **Politique publique de soutien au développement et à l'investissement dans l'aquaculture au Ghana**
42. **M. Mathew Cofie OYIH** de la Commission des pêches du Ghana a introduit cette thématique à travers l'exposé de l'expérience du Ghana. Il a soutenu que l'industrie de l'aquaculture au Ghana contribue de manière significative au développement socio-économique national avec pour objectif la création de l'emploi, la sécurité alimentaire et le gain de revenus.
43. La production aquacole est passée de 10 200 tonnes (2010) à 76 620 tonnes (2018), dont 80% de Tilapia. Toutefois, il est observé le coût élevé des intrants (alimentation, matériaux), les espèces cultivables limitées, l'absence de facilité de crédit, la faible qualité des semences et l'incidence des maladies.

44. D'autres défis restent à relever notamment la faiblesse de la coordination institutionnelle, de la vulgarisation, de la formation et de la recherche ; les infrastructures inadéquates (routes, chaîne du froid, installations, etc.) ; la production insuffisante d'alevins (171 millions), seulement de 60 écloseries privées et 3 écloseries publiques, l'insuffisance des capacités humaines, la conformité et l'application inadéquates des règlements.
45. Le gouvernement a pris des initiatives pour la promotion et le développement de l'aquaculture : la loi sur la pêche (act 625/2002), les règlements (LI 1968 de 2010), la politique des pêches et de l'aquaculture (2008), le cadre stratégique de l'aquaculture (2006), le zonage du lac Volta, le code des investissements ; la collaboration avec le ministère des Finances pour accorder une exonération fiscale sur les intrants aquacoles, la fourniture gratuite des services de vulgarisation, la promotion de l'investissement privé, le développement des capacités des opérateurs privés, le développement des infrastructures y compris les écloseries, les laboratoires de pathologie aquacole, l'interdiction de l'importation de tilapia.
46. Les autres atouts du Ghana sont la stabilité politique, la paix sociale, l'amélioration du climat des affaires et la promotion du Partenariat Public et Privé (PPP) dans le secteur de l'aquaculture.

b. Politique publique de soutien à l'aquaculture au Nigeria

47. Dans son exposé **M. Bashir Ola AMIN** du département Fédéral des Pêches du Nigéria a indiqué que le poisson représente environ 40% de l'apport total en protéines. Pour couvrir ses besoins de 3,2 millions de tonnes, le Nigeria ne produit que 1,123 millions tonnes et importe une importante quantité de poisson.
48. Avec une production aquacole annuelle de 313.000 tonnes, le Nigéria se classe au deuxième rang après l'Égypte dans la production aquacole. Il est le premier producteur de poisson-chat et de ses hybrides en Afrique.
49. L'élevage de Tilapia se développe dans les plans d'eau (barrages, lacs). L'élevage en cage se déploie à Asejuié, Oyan Tiga et aux gorges d'Ike. La crevetticulture commerciale a commencé à Badagry (Etat de Lagos). Pour une moyenne de production de 1 à 2 kg/m²/ an, les performances de production varient en fonction des statuts des fermes : les fermes de subsistances (2 à 4 kg/m² /an), les fermes familiales (1,5 à 3,5 t /ha/an), les fermes commerciales (200kg à 1 t/m²/an). Le potentiel de production aquacole est estimé à 2,5 millions de tonnes.
50. Environ 14 millions d'hectares sont disponibles pour le développement de l'aquaculture dont 1,7 millions d'hectares sont utilisés actuellement. Le besoin d'alevins est estimé à 5 milliards contre 600 millions produits. L'aquaculture est pratiquée dans la plupart des États. Mais la partie sud a fortement développé l'industrie aquacole de poisson chat.
51. Le circuit de commercialisation est très court. Les grossistes et les détaillants payent le poisson directement à la ferme et vendent aux restaurants et au public. Le produit frais représente 70% des ventes pendant que le produit fumé connaît un regain de popularité. Le produit frais part du sud et se distribue en zone continentale.

52. Le Nigeria met en œuvre sa politique " the Agriculture Transformation Agenda (ATA)" avec pour objectifs : (i) assurer la sécurité alimentaire et diversifier l'économie afin d'augmenter les recettes en devises grâce à l'exportation des produits agricoles, y compris le poisson et développer l'agriculture et l'aquaculture comme des entreprises et (ii) repositionner l'agriculture pour réduire la dépendance excessive des importations de produits alimentaires, accroître les recettes en devises provenant de l'agriculture, créer des emplois et restaurer la gloire du Nigéria en en faisant un pays à économie agricole industrialisée.
53. La stratégie de la mise en œuvre de l'ATA repose sur : (i) le secteur privé qui produit pendant que le gouvernement facilite et fournit les infrastructures, les systèmes, les processus de contrôle et la surveillance nécessaires, (ii) les accords sur les marchés financiers fédéraux joueront davantage un rôle de régulateur pour assurer le développement commercial du secteur, (iii) le renforcement du niveau d'engagement des acteurs du marché, des agriculteurs, des États, des investisseurs, des institutions financières et des communautés, (iv) les laboratoires de recherche, les douanes et les donateurs jouent un rôle essentiel.
54. Le gouvernement soutient le secteur de l'aquaculture à travers plusieurs initiatives : (i) mise en œuvre d'un programme national de développement des écloseries, (ii) création de centres de production d'alevins pour accélérer et atteindre l'autosuffisance en poisson, la production de semences de poisson de qualité, (iii) création de centres nationaux de transfert de technologies aquacoles dans quatre sites du pays (Oluponna, Umuna Okigwe, Mando Kaduna et barrage Tiga à Kano). Ils sont en cours de réhabilitation et de gestion par le biais d'un partenariat public-privé (PPP), (iv) il est recommandé aux importateurs de poisson d'investir dans l'aquaculture afin de continuer de bénéficier d'allocation de quotas, (v) développement du marché aux poissons par la construction de marchés à céder aux acteurs privés pour augmenter la consommation, (vi) développement des moulins à poisson pour accroître la production d'aliments pour poisson, (vii) exonération des droits d'importation (le ministère fédéral des finances en collaboration avec le ministère fédéral de l'agriculture et du développement rural a approuvé une liste d'équipement et d'intrants agricoles pour bénéficier des dérogations à l'importation). Les agriculteurs à travers cette fenêtre peuvent importer avec une exonération de taxes. Cependant, la documentation peut parfois être lourde, (viii) La Banque centrale du Nigéria a consacré des fonds au développement de l'aquaculture à partir desquels les pisciculteurs peuvent accéder à des fonds à un taux d'intérêt à un chiffre. L'accès à ces fonds a été problématique en raison des conditions à remplir. Seuls quelques gros producteurs ont bénéficié de ce programme, (ix) accès aux plans d'eau pour le développement de l'aquaculture (le ministère fédéral des ressources en eau a remis 18 plans d'eau au ministère fédéral de l'Agriculture et du Développement rural pour le développement de l'aquaculture à l'échelle nationale). Quelques gros producteurs ont demandé et obtenu des licences et des permis pour l'utilisation de ces plans d'eau, (x) approvisionnement en intrants agricoles (les fours pour le fumage, les pompes à eau sont fournis aux agriculteurs à des prix réduits), (xi) le cadre politique (Stratégie nationale d'aquaculture, Plan national de développement de

l'aquaculture, Comité consultatif national de l'aquaculture) et (xii) interaction gouvernement et secteur privé aquacole.

c. Politique publique d'appui au développement et d'incitation à l'investissement privé dans l'aquaculture au Bénin

55. **M. WENON Dossa** de la Direction des Productions Halieutiques a présenté la **politique publique d'appui au développement et d'incitation à l'investissement privé dans l'aquaculture au Bénin**. Il a soutenu que la production nationale de 90 207 tonnes de poisson dont 5 114 tonnes de produits d'aquaculture mobilise 15% de la population béninoise.
56. Le large déficit est compensé par l'importation de 113 014 tonnes de produits halieutiques pour une consommation per capita de 17kg/hab/an. L'aquaculture au Bénin occupe 2018 fermiers (205 femmes). Elle totalise 6546 étangs, 1526 bassins, 816 bassins hors sol, 612 cages et 124 enclos. Les principales espèces sont le Tilapia (*Oreochromis niloticus*) et le Poisson-chat africain (*Clarias gariepinus*). Toutefois, l'aquaculture au Bénin doit relever le défi de l'accès aux semences et aux entrants pour réaliser l'objectif de 20.000 tonnes.
57. Le gouvernement a développé un cadre politique et juridique pour promouvoir l'aquaculture : (i) Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole, (ii) Stratégie Nationale de Production et de Certification des Semences Aquacoles (iii) Note Conceptuelle du Développement de l'Aquaculture Continentale, (iv) Plan National de Développement Agricole du Pôle 7, (v) Programme National du Développement de la Filière Aquaculture et (vi) Référentiel de Production et de Certification des Semences Aquacoles Manuel de Certification des Semences Aquacoles ; (vii) Arrêté n° 0489 fixant les conditions d'autorisation, d'installation et d'exploitation des unités de production d'œufs fertilisés, de larves, d'alevins et de juvéniles de poissons en République du Bénin et (viii) Arrêté n° 0490 fixant les conditions d'utilisation des stéroïdes en aquaculture en République du Bénin et La loi cadre N°2014-19 du 07 août 2014 relative à la pêche et à l'aquaculture en République du Bénin.
58. Des mesures incitatives ont été également prises : (i) mise en place d'un Fonds de Dédommagement Foncier (Décision du Conseil des Ministres, en sa séance du 05 février 2020), (ii) autorisation en Conseil des Ministres de l'installation d'une entreprise de fabrication d'aliment et d'une entreprise de traitement des produits halieutiques, (iii) facilitations pour représenter les grandes sociétés de production et de distribution d'aliment, (iv) exonérations non limitées dans le temps sur intrants, équipements aquacoles, (v) amélioration des systèmes de développement durable d'aquaculture dans les Pôles de Développement Agricole (AquaSystème), (vi) acquisition de géniteurs et mise à la disposition des éclosiers, (vii) appui à la création éclosiers en PPP (exonération sur l'importation des équipements et subventions), (viii) création des zones/villages aquacoles et mises à disposition des acteurs, (ix) création de Centre de conservation et d'amélioration génétique des espèces.

Session 4 : Orientation stratégique pour soutenir le développement de l'aquaculture continentale en Afrique de l'Ouest grâce à un partenariat public-privé efficace.

59. Cette session du séminaire a porté essentiellement sur la présentation du cadre stratégique de développement durable de la Pêche et de l'aquaculture en

Afrique de l'Ouest. Cette présentation a été faite par Dr TALL Amadou, Coordonnateur de la PESCAO/ CEDEAO.

60. **Dr Tall** a rappelé qu'en Afrique l'ouest la production de poisson est passée de 2 millions (2006) à 3 millions de tonnes (2016) pour les raisons suivantes : (i) augmentation des productions des pêcheries marine et intérieure, (ii) appui aux investissements dans l'aquaculture, (iii) hausse de la consommation de poisson par habitant et (iv) hausse des importations de poisson.
61. Toutefois, des contraintes entravent la contribution optimale des pêches et de l'aquaculture : (i) absence d'orientation stratégique, faible gouvernance, (ii) pertes après récolte estimées à 20%, mauvaise information sur le marketing et le marché, commerce informel, faible organisation professionnelle, faible développement de l'aquaculture commerciale et (iii) croissance démographique, chômage élevé, dégradation et utilisation de l'habitat, détournement de petits pélagiques pour production de farine de poisson, impacts élevés du changement climatique et mauvaise coordination intersectorielle et mauvaise mise en œuvre des engagements régionaux.
62. Pour le développement de la pêche et de l'aquaculture la vision de la CEDEAO se traduit par : « Le secteur de la pêche et de l'aquaculture est fondée sur une exploitation efficace et efficiente des ressources halieutiques et la promotion des entreprises aquacoles, afin d'atteindre une production et une productivité durables pour la réalisation de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et l'emploi décent de tous les acteurs de la chaîne de valeur en Afrique de l'Ouest ».
63. Sa mission : s'assurer que les ressources halieutiques (pêche et aquaculture) de la CEDEAO sont développées, gérées et utilisées de manière durable pour la sécurité alimentaire, la croissance économique, la création de richesse et l'amélioration des moyens de subsistance de la population de la Communauté.
64. Les domaines prioritaires : (i) gouvernance des pêches et développement prioritaire des pêches artisanales, (ii) développement durable de l'aquaculture, (iii) sensibilisation et développement des capacités humaines, (iv) chaîne de valeur, économie bleue et commercialisation du poisson, (v) autonomisation des femmes et des jeunes et entrepreneuriat, (vi) résilience accrue au changement climatique et amélioration institutionnelle.
65. Les mécanismes de financement comprennent : (i) allocation du budget national (10% des dépenses publiques consacré au secteur agricole), (ii) allocation aux pêcheries proportionnelles au pourcentage de contribution au PIB, (iii) renforcement des organismes régionaux de pêche (ORP), (vi) alignement du financement de la BAD sur les pêcheries nationales et Plans d'investissement en aquaculture, (v) coordination de l'appui technique (FAO, USAID, FIDA, FED, JICA, des Programmes SIDA, NORAD, AfD, GIZ, DFID) et exploitation du financement du secteur privé pour la recherche en aquaculture.
66. Ces différentes présentations thématiques ont permis aux participants de mieux appréhender les orientations stratégiques et résultats attendus au niveau régional pour le développement de l'aquaculture en Afrique de l'Ouest et suscité des échanges sur les axes stratégiques prioritaires du futur Plan Stratégique de Développement de l'Aquaculture du CPCO. Ce plan devra prendre en compte :

- a. Le renforcement des plateformes nationales des acteurs non-étatiques et faciliter l'accès au financement ;
- b. L'allocation à la recherche d'un financement approprié et renforcer les capacités des parties prenantes ;
- c. L'Harmonisation des politiques de l'aquaculture continentale ;
- d. Le Financement d'un programme tripartite (JICA, CPCO et le Privé) pour le développement d'une aquaculture commerciale.

3.2 DISCUSSION ET POINTS D'INTERET

Il ressort des communications faites au cours des différentes sessions et des discussions qui ont suivi les points suivants :

67. *Au niveau politique / stratégie*

- Les politiques publiques sont de plus en plus favorables au développement de l'aquaculture ;
- Des réformes institutionnelles, législatives et fiscales portant sur des mesures incitatives sont réalisées par les Etats pour encourager les investissements privés ;
- Les partenariats publics-privés dans le domaine de l'aquaculture sont de plus en plus promus.

68. *Au niveau du financement*

- Des lignes de financement pour l'installation des jeunes en agriculture (aquaculture) sont mis en place dans les Etats ;
- Le West African Initiative for Climate-Smart Agriculture (WAICSA), cinquième guichet du Fonds Régional pour l'Agriculture et l'Alimentation (FRAA) a été mis en place par la CEDEAO pour financer les activités agricoles dont l'aquaculture dans la région. Le FRAA est géré par la Banque d'Investissement de la CEDEAO (BIDC).

69. *Au niveau de la formation/organisation des acteurs*

- Le renforcement des capacités théorique et pratique des acteurs du secteur aquacole à travers l'organisation de formation ciblée et adaptée dans les pays africains est réalisé ;
- Des partenariats et des réseaux se développent pour le partage des informations et des connaissances scientifiques participant ainsi au renforcement des capacités des acteurs ;
- Les efforts d'organisation et de réseautage au niveau régional avec la mise en place de la Plateforme régionale des acteurs non étatiques des pêches et de l'aquaculture sont réalisés et devront se poursuivre au niveau national.

70. *Au niveau de la recherche et de la vulgarisation.*

- L'appui de la recherche aquacole à travers l'identification, la promotion et la diffusion (mise à l'échelle) d'innovations et de technologies pertinentes et éprouvées est une nécessité pour améliorer la production et la productivité aquacole en Afrique ;

- La mise à disposition de souches performantes de poissons « aquacultivables » aux aquaculteurs par la recherche scientifique participe de la diversification du matériel biologique ;
- La création de centres d'incubation en vue de transférer les connaissances et les technologies aquacoles aux acteurs est une voie d'avenir pour soutenir le développement de l'aquaculture.

71. Au niveau de la chaîne de valeur aquacole

- Le renforcement de la participation et de l'implication du secteur privé constituent le moteur du développement de l'aquaculture en Afrique ;
- La mise en place de système de certification des intrants d'aquaculture et la création d'écloseries performantes garantissent la qualité des semences ;
- La zonation de la pisciculture en vue d'améliorer contribue à clarifier les problèmes fonciers et les questions environnementales ;
- La facilitation et la promotion de la mise en marché des produits aquacoles contribuent à sa spécification par rapport aux produits importés.

3.3 RECOMMANDATIONS DU SEMINAIRE

Le séminaire recommande :

72. Aux États membres du CPCO

- Poursuivre et renforcer les efforts et réformes d'amélioration de l'environnement des affaires pour faciliter l'investissement du secteur privé ;
- Renforcer les capacités des acteurs pour faciliter leur accès aux financements disponibles ;
- Renforcer le dialogue entre le secteur privé et le secteur public.

73. Au secteur privé

- Renforcer le réseau régional des opérateurs privés du secteur de l'aquaculture par la mise en place ou l'adhésion à des plateformes au niveau national ;
- Renforcer la collaboration avec les organismes de recherche, de vulgarisation et de financement ;
- Poursuivre la professionnalisation des acteurs pour faciliter leurs accès aux opportunités de financement.

74. A la recherche scientifique et technologique

- Renforcer l'identification, la promotion et la vulgarisation d'innovation et de technologies performantes pour le développement de l'aquaculture africaine ;
- Renforcer la collaboration avec les acteurs privés et le transfert de connaissances et de technologie.

75. A la BIDC/FRAA

- Collaborer avec le CPCO et le Provac-2 dans le cadre de la préparation des missions circulaires afin de prendre en compte dans le mécanisme WAICSA, la stratégie à déployer tendant à l'amélioration des conditions d'investissement dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture ;

- Impliquer le CPCO au moment de la mise en œuvre de la stratégie de renforcement des capacités des bénéficiaires du WAICSA afin de permettre aux acteurs de la pêche et de l'aquaculture de disposer des outils pour une meilleure utilisation du produit WAICSA ;
- Collaborer avec le Provac-2 pour disposer/collecter des informations utiles relatives à l'environnement du financement de l'aquaculture afin de les intégrer au contexte WIACSA.

76. Au CPCO

- Renforcer la coordination des actions de développement de l'aquaculture au niveau de l'ensemble des États membres ;
- Renforcer les capacités des états en termes de politique, de stratégies et de réformes fiscales pour soutenir le développement de l'aquaculture ;
- Mobiliser des ressources pour accompagner les pays dans la mise en œuvre de leurs politiques de développement de l'aquaculture ;
- Mettre en place des standards et harmoniser la promotion de l'investissement dans l'aquaculture ;
- Mettre en place un mécanisme de dialogue entre les acteurs privés et publics en accompagnant la mise en place des plateformes de dialogue au niveau national ;
- Promouvoir et renforcer la vulgarisation des techniques et technologies performantes adaptées ;
- Améliorer les statistiques et les données de rentabilité de l'aquaculture.

77. A la JICA

- Accompagner le CPCO et les Etats membres à mettre en œuvre les recommandations susmentionnées ;
- Accompagner le CPCO pour la prise en compte de l'aquaculture dans l'élaboration de la stratégie 2021-2030 du CPCO ;
- Accompagner le CPCO pour la mise en place d'une plateforme de dialogue favorable à l'aquaculture (secteur public, recherche, structure de financement, secteur privé, etc.).

IV. CEREMONIE DE CLOTURE









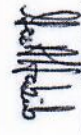



78. La cérémonie de clôture a enregistré trois interventions : celle du représentant résidant de la JICA en Côte d'Ivoire M. Kojiro FUJINO, celle du secrétaire Général du CPCO, M. Séraphin DEDI et le mot de fin de M. Hippolyte Messah HOUENOU, Coordonnateur du PROVAC au Bénin et représentant le Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et des Pêches du Bénin






79. **Monsieur Kojiro FUJINO**, représentant résidant de la JICA en Côte d'Ivoire a félicité les participants pour la qualité de leur contribution. Il a noté que le séminaire a été une belle opportunité pour comprendre le secteur de l'aquaculture en Afrique de l'ouest et du Centre. Il apporte son appui à la dynamique de développement l'aquaculture.


80. **Monsieur Séraphin DEDI**, Secrétaire Général du CPCO, a remercié tous les participants et particulièrement Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche du Bénin, Son excellence Monsieur l'Ambassadeur du Japon au Bénin, Messieurs les Représentants Résidents de la JICA de Côte d'Ivoire et du Bénin ainsi que la CEDEAO pour leur précieux concours à la tenue des présentes assises.
81. **M. HOUENOU** a rappelé l'esprit de partage et de collaboration qu'il a perçu au cours des débats. Il a donc remercié et félicité les organisateurs et les participants. Il a déclaré clos le séminaire régional sur le développement de l'aquaculture en Afrique.

FCWC-JICA Combined Regional Seminar - 4 March 2020 – Cotonou, Benin - Registration Sheet

10.	9.	8.	7.	6.	5.	4.	3.	2.	1.
First Name/Prenom	Surname/Nom De Famille	Organisation	Position	Country	Email address	Número Telephone	Signature		
Sidiki	KEITA	ANAG	DA	Guinée		601131017			
Papa Daouda	AIDARA	ANA	AKA ANA	Sénégal	cheifaidara3M@gmail.com	+221 77613016			
Ahmadou Tidiane	CAMARA	ANA	chef Ahmadou AKA	Sénégal	camara.ahmadou.tidiane@gmail.com	+221 775321455			
	RAANAN	Secteur Privé/Proxenderie		Ghana					
ASSIEHUE AUGUSTIN	MILAN	Secteur Privé/Pisciculteur à petite-moyenne échelle	PISCICULTEUR	Côte d'Ivoire	mllanocse@gmail.com	+225 09010703			
Konan Ernest	KOUAKOU	MIRAH/DAP	chef de bureau sous directeur	Côte d'Ivoire	konakouer@gmail.com	+2250996781			
Jule	YAO	MIRAH/DAP	chef d'Antenne PRERIC	Côte d'Ivoire	yaojule77@gmail.com	07344344			
Tré Christian Omer	TRE BI	MIRAH/DPSP	Spécialiste	Côte d'Ivoire	trebi@nshkn@gmail.com	00225 57898992			
Angaman	KONAN	MIRAH	conseiller Technique	Côte d'Ivoire	angaman.konan@gmail.com	+22502042198			
Séraphin	DEDI	FCWC-CPCO	SG	Côte d'Ivoire	Medinadedyd	0018832			

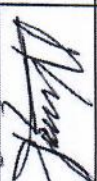




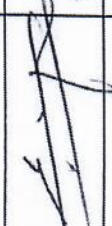
First Name/Prenom	Surname/Nom De Famille	Organisation	Position	Country	Email address	Numero Telephone	Signature
11. Mamadou Alpha	LY	ANAG		Guinée	lyalpha2017@gmail.com	(224) 628 54 9234	
12. Zizi Alphah Sizi	KPADEH	NaFAA	Director	Liberia	zkpadeh@nafaa.gov.lr	+231 886520986	
13. Devine Key	ANDERSON	Secteur Privé/Pisciculteur	CEO	Liberia	divinekey1@gmail.com	+231 771486940	
14. David M.	MOORE	National Aquaculture and Inland Fisheries Federation		Liberia	moorcd881@gmail.com	+231 88645 2143	
15. Mathew Cofe	OYIH	Fisheries Commission		Ghana	woyih@lufhid.com	+233 2432 60969	
16. Joseph	KORANG	Secteur Privé/Pisciculteur à petite-moyenne échelle	Farm	Ghana	Joseph.korang@gmail.com	+233 20190324	
17. George Angelo	Adotey Habib	Secteur Privé/Pisciculteur à échelle industrielle		Ghana	angeloahabib@yahoo.co.uk	+233 204600-001	
18. Bashir Ola	AMIN	FMARD		Nigeria	aminbasha60@yahoo.com	+234803396 3245	
19. Muazu	Abdullahi	Secteur Privé/Pisciculteur à échelle industrielle		Nigeria			
20. Céphas K.	ADZOMILA	Secteur Privé/Pisciculteur à petite-moyenne échelle		Togo	cephasadzomila@gmail.com	+228 9012 4826	
21. Kossi	AHOEDO	DPA		Togo			





	First Name/Prenom	Surname/Nom De Famille	Organisation	Position	Country	Email address	Numero Telephone	Signature
22.	Ayikoé Galévo	AZIABA	DPA	Assistant CSPH	Togo	leanbera.ayira.2000@gmail.com	+228903816023	
23.	Kokou	AKAKPOVI	Secteur Privé/Pisciculteur à petite-moyenne échelle	Promoteur de la pisciculture	Togo	gremetal@togo@gmail.com	+22892633942	
24.	Mohamed	SAID	Egyptian International Centre for Agriculture	Coordinateur in EICA	Egypt	mohamed-elkhalaf@hotmail.com	+201005081050	
25.	Bernadette Tosan	FREGENE	World Fish		Nigeria			
26.	Alain Sy	TRAORE	CEDDEAO					
27.	Amadou	Tall	CEDDEAO		Nigeria			
28.	Moustapha	KEBE	Consultant		Sénégal			
29.	ECOBANK							
30.	BIDC							
31.	Kofi	TAYLOR-HAYFORD	FCWC-CPCO					
32.	Adejolu	ADEKUNLE	FCWC-CPCO	Aquaculture & Fish Trade Advisor	China	adekunle.adejolu@gmail.com	+233 26 465 3870	

	First Name/Prenom	Surname/Nom De Famille	Organisation	Position	Country	Email address	Numero Telephone	Signature
33.	Felicia	Adjei	FCWC-CPCO	Secretary	Ghana	Felicia Adjei@fcwc-cpc.com	0242618188	
34.	Kiyofumi	KONISHI	S.E. Ambassadeur du JAPON					
35.	Yuki	ASAKA	Ambassade du Japon					
36.	Gérard	ZONDJI	Ambassade du Japon					
37.	Hiroyuki	TANAKA	JICA Siège					
38.	Shunji	SUGIYAMA	JICA Siège					
39.	Kosei	BANURA	JICA Siège					
40.	Koichi	SASADATE	JICA Bénin					
41.	Anna	SHIMPO	JICA Bénin					
42.	Benjamin	MORERE	JICA Bénin					
43.	Kojiro	FUJINO	JICA Côte d'Ivoire					

	First Name/Prenom	Surname/Nom De Famille	Organisation	Position	Country	Email address	Numero Telephone	Signature
44.	Yoshihiro	TAKATA	JICA Côte d'Ivoire	JICA <i>Coordonateur</i>	Côte d'Ivoire	Takata Yoshihiro y.takata@jica.go.jp		<i>高田</i>
45.	Shunji	SEGAWA	JICA Côte d'Ivoire					
46.	Hirofumi	WATANABE	JICA Ghana			watanabe, hirofumi@jica.go.jp		<i>渡辺</i>
47.	Makoto	IKEDA	JICA Expert	JICA Expert	Maroc	ikedamak@hottmail.it		<i>ikeda</i>
48.	Seichi	OUCHI	JICA Expert	JICA	Guinée	ouchiseichi@jica.go.jp		<i>大内</i>
49.	Ken	HOMMA	JICA Expert	JICA <i>LIBRAIR</i>	Côte d'Ivoire	homma.ken@gmail.com		<i>α</i>
50.	Shoichiro	KAWAI	JICA Expert		Côte d'Ivoire			
51.	Kosuke	SANO	OFCF	expert	Cameroun	sano@ofcf.gov.cm		<i>山本</i>
52.	Masanori	DOI	PROVAC-2	JICA expert	Japon	doi.masanori@jica.go.jp		<i>土肥</i>
53.	Makoto	SATO	PROVAC-2	JICA Expert PROVAC	Japon	sato@internjapan.org	229 61 37 6559	<i>佐藤</i>
54.	Yoshikazu	OGINO	PROVAC-2	expert	Japon	ogino@ofcf.jp		<i>小久保</i>

	First Name/Prenom	Surname/Nom De Famille	Organisation	Position	Country	Email address	Numero Telephone	Signature
55.	Kenzo	UTSUGI	PROVAC-2	JICA Expert	Japon	kenzutsugigi@gmail.com		田中 健蔵
56.	Kotaro	AMEZAWA	PROVAC-2	JICA Expert	Japon	amezawa@i-interningen.co.jp i-interningen.co.jp	9897 23 84	田中 健蔵
57.	Kou	YANG	PROVAC-2	JICA Expert	Japon	yang@interningen.co.jp	19 49 31 18	田中 健蔵
58.	Simon	GOUJIS	PROVAC-2	Projet Expert	Japon	goujissimon@gmail.com		田中 健蔵
59.	Wlfried Chiatoh	DJAM	PROVAC-2	Pisciculteur	Cameroun	wlfried.jam@nirak.com	+237 691814671	田中 健蔵
60.	Alain	NKOUÉ MBAH	PROVAC-2	Agent d'encadrement	Cameroun	h.m.alain@yopmail.com	+237-67452 92 44	田中 健蔵
61.	Rodrigue	ASSONGTIA JAHOUN	PROVAC-2		Cameroun			田中 健蔵
62.	Camel	BOUNDOKOU MANGOUMBA	PROVAC-2	chef de service de la Promotion et vulgarisation	Gabon	boudouka@yopmail.com	+241 62 09 64 86 +241 74 09 64 86	田中 健蔵
63.	Valentin	LOSSANGOYE	PROVAC-2	Etienleur GABON	Gabon	valentin.lossangoye@gmail.com	+241 66 16 33 91 97 84 84 44	田中 健蔵
64.	Ahmed Stanislas Belvère	NAKAVOUA	PROVAC-2	Directeur de l'agriculture	Congo	nakavoua@yopmail.com	+242 20 66 67 60 92	田中 健蔵
65.	Florent	BANIMBA Guy	PROVAC-2	Pisciculteur	Congo	banimba.guy@yopmail.com	+242 05 69 2-4 6 56	田中 健蔵



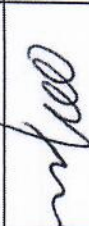


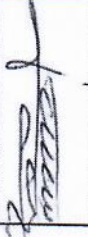



	First Name/Prenom	Surname/Nom De Famille	Organisation	Position	Country	Email address	Numero Telephone	Signature
66.	Macaire	MILONI MPIMPA	PROVAC-2	DIRECTEUR AGRICULTURE	RDC	macaire.miloni@ymail.com	+243823425844	
67.	Léon	BWAMAYAMA MABAYA	PROVAC-2	PRODUCTEUR	RDC	bwamayama@gmail.com	+243824348161	
68.	José Kiulo Mendes	KUPESSA	PROVAC-2	JOSÉ KUPESSA	Angola	Jose.Kupessa@gmail.com	+24472557020	
69.	Catarina Mena	QUIACANIA	PROVAC-2	Agriculteur	Angola		+942823204	
70.	Noé Tchawéla	KASSAH	MAEP		Bénin			
71.	Gaston	DJHINTO	DPH	DPH	Bénin	adjihintedph@gmail.com	94127878	
72.	Dossa	WENON	DPH		Bénin			
73.	Cyrille	AHOLOUKPE	DPH		Bénin			
74.	Arsène	D'ALMEIDA	INRAB		Bénin	almeida_arsene@yahoo.fr	95534642 910902016	
75.	Christian	GUIDIBI	Secteur Privé/UNIPAB		Bénin			
76.	Hermès	TONON	Secteur Privé/SPCH Tonon & Fils		Bénin			

	First Name/Prenom	Surname/Nom De Famille	Organisation	Position	Country	Email address	Numero Telephone	Signature
77.	Gisele	HOUNSOU	Secteur Privé/Piscicultrice Clé PROVAC-2		Bénin			
78.	David	ARODOKOUN YAO	Secteur Privé/Ferme Agro-Pastorale de la Vallée		Bénin			
79.	Hippolyte	HOUENOU	PROVAC-2		Bénin			
80.	Léon	IWA	PROVAC-2	Hommeologue Provac	Bénin	iwaleon@gmail.com	96 60 62 34	
81.	Libérat	HOUNSOU	PROVAC-2	PROVAC	Bénin	nibecef@sigah.com	96.100646	
82.	Ignace	GOHOUN	PROVAC-2	Hommeologue Provac	Bénin	ignacegohoun@gmail.com		
83.	Prudence	ZAMMASSOU	PROVAC-2		Bénin			
84.	Eugénie	FAÏZOUN	Pisciculteur Clé PROVAC-1		Bénin			
85.	Ataroua	ALI	Pisciculteur Clé PROVAC-2		Bénin			
86.	Claude	DENAKPO S.	Pisciculteur Clé PROVAC-2		Bénin			
87.	Scholastique	ADJAGBA	Pisciculteur Clé PROVAC-2		Bénin			

	First Name/Prenom	Surname/Nom De Famille	Organisation	Position	Country	Email address	Numero Telephone	Signature
88.	Fabrice	WANDJI	Pisciculteur Clé PROVAC-1		Bénin			
89.	Stanislas	SONON	Pisciculteur Clé PROVAC-2		Bénin			
90.	Arnold	GBETO	Pisciculteur Clé PROVAC-2		Bénin			
91.	Oké Samuel	HONFOGA	Pisciculteur Clé PROVAC-2		Bénin			
92.	Céline	FONTON	Pisciculteur Clé PROVAC-1		Bénin			
93.	Damien A.	MINDETON	Pisciculteur Clé PROVAC-2		Bénin			
94.	Dominique	KPOSSOU	Pisciculteur Clé PROVAC-1		Bénin			
95.	Elisabeth	AHOVOEKPLI	Pisciculteur Clé PROVAC-1		Bénin			
96.	Monpeu	DEGBEDJI	Pisciculteur Clé PROVAC-2		Bénin			
97.	Victoire	GNANHO	Pisciculteur Clé PROVAC-2		Bénin			
98.	Giséle	ADOGONY	Pisciculteur Clé PROVAC-1		Bénin			

	First Name/Prenom	Surname/Nom De Famille	Organisation	Position	Country	Email address	Numero Telephone	Signature
99.	Antoine	KAKALAKA S.	Pisciculteur Clé PROVAC-1		Bénin			
100	Giséle	HOUNSOU	Pisciculteur Clé PROVAC-2		Bénin			
101	Pierre	FOURDI	Pisciculteur Clé PROVAC-1		Bénin			
102	Olivier Kuamivi	ZAGA	Pisciculteur Clé PROVAC-2		Bénin			
103	Philippe	TOULASSI	Pisciculteur Clé PROVAC-1		Bénin			
104	Sylvain	TINIGO	Pisciculteur Clé PROVAC-2		Bénin			
105	Anick	MEDEDJI	Pisciculteur Clé PROVAC-1		Bénin			
106	Kévin	HOUNGUE	Pisciculteur Clé PROVAC-2		Bénin			
107	Alphonse	IDOLEKE	Pisciculteur Clé PROVAC-2		Bénin			
108	Paul	SAGBO C. E.	Pisciculteur Clé PROVAC-1		Bénin			
109	René	KOUDJOU	Pisciculteur Clé PROVAC-1		Bénin			

	First Name/Prenom	Surname/Nom De Famille	Organisation	Position	Country	Email address	Numero Telephone	Signature
110	Eugénie	LINSOUSSI	Pisciculteur Clé PROVAC-1		Bénin			
111	Séraphin	BOKOSSA	Pisciculteur Clé PROVAC-2		Bénin			
112	Jacques G. D.	HOUNOUKON	Pisciculteur Clé PROVAC-1		Bénin			
113	Suzanne Zouvenissé	BEDIE	Pisciculteur Clé PROVAC-1		Bénin			
114	Biaou Moïse	DJANGBO	Pisciculteur Clé PROVAC-2		Bénin			
115	Haliloulaye	ALIZAKARI	Pisciculteur Clé PROVAC-2		Bénin			
116	Abdouwahabi	BOUKARI GBANI	Pisciculteur Clé PROVAC-2		Bénin			
117	Rachel	DISSONON	RENACA		Bénin			
118	Marial	MINAVOA	ALIDé		Bénin			
119								
120								

	First Name/Prenom	Surname/Nom De Famille	Organisation	Position	Country	Email address	Numero Telephone	Signature
121	Firmen	ADANIMATI	MASH		BENIN	Firmen dan ymima- kon@gmail.com	222.9581628	
122	Séverin	DANHOSSOU	SWISS CONTACT Rénim	Conseiller Technique on Agropecuaria	Benin	danhoou18@gmail.com	+229 66585723 64128762	
123	Ibrahim	IMOROU TOKO	URKETA Université d'Abomey	Directeur	Benin	imorou.ihou @univ-abomey.com	96132150	
124	TAKOIGNATI	Podippe	BIDC	Deputé CFES	Togo	ptakignati@bidc- nodougue.pariw@gmail.com	022.9033524	
125	VEITA	Sidie	ANAG	DG	Guinée	Sidie@yaho.com	00229 90113104	
126	ADOHO	Emmanuel	DRIFE/ MAEP	DFOI	Benin	bicemateo@yahoo.fr	9263142 95428228	
127	LATHAT	Sanaqa	MAFC	Dossier Japan	Benin	Sanalathamide yahoop.fr	67212211	
128	ASSOUASSI	Eugène	MAEP	Chief Programme	Benin	assouassieugene@gmail.com	97580372	
129	HOUNDE ZENON	Donatien	ATDAP/MAEP	Assistant Chief Programme	Benin	Houndezenon donatien@gmail.com	97268080	
130	CHARBI KIZOU ZOUA	Abiva	MAFC	Service des Inventaires	BENIN	charbi.kizou@ymail.com	9624020	